

# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

## SPS CP AIX LUYNES

### Ô chaleur, ô désespoir !!!!!!!

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s est encore contraint et forcé de dénoncer une situation exposant directement la santé des personnels.

En effet, les températures écrasantes de ce début d'été se font ressentir sur des secteurs accueillant un flux d'intervenants et de personnes détenues important, en l'occurrence le parloir avocats d'Aix 2.

Pour rappel à notre « hiérarchie » L'INRS en lien avec le ministère du travail explique que dans des locaux à partir de 30 degrés des risques accrus sont encourus par les travailleurs. La température dépassait les 50 degrés dans des box. Est-ce des conditions de travail et de détention convenables ?

Récemment, des personnes détenues ont été prises de maux de tête et de vomissements directement liés à la chaleur dans les box. Une avocate a été contrainte de sortir de son box d'entretien suite à un malaise dont la cause est sans nul doute due à cette chaleur insoutenable. Quelle belle PUB pour le troisième centre pénitentiaire de France !

Quelle réponse nous a été apportée par notre direction ?

#### **-Un relevé de température journalier à 9h00 du matin.**

Quelle aberration !! Pourquoi ne pas venir à 4h00 du matin, cela vous permettra de mieux fermer les yeux sur cette situation.

#### **-Une remontée d'information à la direction en cas de malaise de personne détenue :**

Quand nous remontons l'information au chef de détention, celui-ci brille dans son irrespect « vous ne savez que vous plaindre ». Monsieur le chef de détention est-ce une façon de traiter vos agents qui vous font part d'une situation très préoccupante. Des formations de management sont disponibles, le SPS vous invite à les suivre !

Encore une fois nous déplorons votre façon d'agir qui est, n'y plus ni moins, un placebo pour tenter de vous dédouaner. Par votre insuffisance voire votre inaction, vous mettez sciemment la santé des agents, des intervenants et des personnes détenues en danger. Devons-nous attendre un drame avant que vous vous décidiez à mettre en place des mesures réelles et efficaces ?

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s va vous donner quelques pistes pour rendre cette situation moins problématique :

- 1- Mise en place sans délai d'une fontaine à eau sur les secteurs impactés.
- 2- régulation des rendez-vous sur la zone parloir avocats
- 3-effectuer des travaux pour permettre une ventilation efficace.

**Ce ne sont pas les solutions qui manquent, juste votre motivation à résoudre ces problèmes.**

**INDEPENDANT, AUTONOME ET 100% SURVEILLANT(E)S**

